

Valais

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **77 (1989)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La deuxième partie est le résultat d'un atelier d'écriture où quelques femmes répondent à la question : les déesses ont-elles quelque chose à nous dire aujourd'hui ? (95 pages, 15 fr.);

● « Les femmes, c'est formidable. Bilan et perspectives du féminisme à Genève » préfacé par Benoîte Groult.

Cet ouvrage collectif regroupe des réflexions sur les thèmes aussi différents que l'identité féminine, la solitude, la violence, la formation professionnelle, les horaires scolaires, la politique, le ménage, les syndicats, en route vers l'égalité, etc. Malgré quelques notes réjouissantes, le bilan est loin d'être positif. C'est maintenant aux jeunes générations de prendre le relais et d'inventer de nouvelles formes de vie et de collaboration entre hommes et femmes (119 pages, 15 fr.).

Ces ouvrages peuvent être obtenus à F-Information, case postale 757, 1211 Genève 3, tél. (022) 21 28 28.



Athéna ou Minerve, déesse de la sagesse, des arts domestiques et de l'artisanat.

Vaud

Vers un Bureau de l'égalité ?

(ap) — Nous rendions compte dans notre édition de mars des démarches entreprises par les associations féminines vaudoises en vue de la création d'un Bureau de l'égalité. La balle est désormais dans le camp du Grand Conseil, puis-que, au début de la session de mai, une pétition était déposée

sur le bureau du président tout nouvellement élu, M. Jean-Claude Rosat, cela en même temps que deux motions émanant, l'une de Marie-Louise Jost, députée du GPE, l'autre de Janou Coderey, libérale.

Mais revenons un peu en arrière. On se souvient que, le 1er février, près de 200 femmes, réunies à la salle des Vignerons, avaient à la quasi-unanimité (il y avait 3 opposantes) reconnu la nécessité de la création d'un organisme chargé des questions de l'égalité, qu'elles avaient ensuite préféré (par 123 voix contre 47) la solution étatique au projet d'un bureau privé.

La commission qui avait organisé cette consultation publique s'est ensuite retrouvée pour décider comment faire avancer le projet au niveau politique. Elle confia à Marie-Louise Jost le soin de présenter une motion susceptible de remporter l'adhésion du Grand Conseil, lequel avait, en 1982, refusé le projet d'un secrétariat à la condition féminine, projet minimum présenté par le Conseil d'Etat en réponse à la motion de Monique Mischler. Pour appuyer cette nouvelle motion, les représentantes d'associations féminines diverses eurent l'idée de lancer une pétition « demandant que soit créé dans le canton de Vaud un organisme permettant que l'égalité entre femmes et hommes, inscrite aux articles 4 al. 2 de la Constitution fédérale et 2 al. 2 de la Constitution vaudoise devienne réalité ». Cette pétition réunit en deux semaines 3326 signatures.

Voilà donc ce qui était prévu.

Il semblait entendu que la motion Jost serait soutenue (ou qu'elle ne serait du moins pas combattue) par des député(e)s d'un peu tous les partis. Mais les libérales n'ont pas pu se rallier au libellé de la motion Jost demandant « la création d'un Bureau cantonal de l'égalité (...) qui pourrait être rattaché au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce et dont le travail serait soutenu par une commission consultative représentative des milieux les plus concernés ».

Ainsi une seconde motion a été développée à la suite de la motion Jost, le lundi 8 mai. Les deux motions ont été renvoyées à la même commission

qui devra... faire le tri et préavis de leur prise en considération (ou non).

Rendez-vous est donc pris pour la session de septembre.

Garderie à Dorigny

Peut-être à la rentrée 1989 ?

(sch) — Le 13 avril dernier s'est créée l'Association de la garderie de Dorigny regroupant des représentants de toutes les associations qui s'étaient penchées sur ce problème (voir FS décembre 1988). Des statuts provisoires ont été adoptés et un comité élu, comité déterminé à mettre sur pied cet automne déjà une garderie-nurserie et à en assumer la gestion et le fonctionnement.

On se souvient que les différents projets présentés par les groupes de parents (assistants, personnel, étudiants de l'EPFL et de l'UNIL) auxquels s'étaient jointes les Femmes universitaires, avaient tous échoué pour de multiples raisons. Le projet qui est repris maintenant par le rectorat est celui de la construction provisoire en Portakabin — projet qui avait été jugé l'an dernier inesthétique dans le site de Dorigny — présente des avantages inestimables : il est réalisable rapidement, il est peu coûteux et cela pourra représenter un test en attendant la réalisation d'une structure d'accueil plus importante.

Le rectorat va désormais tout faire pour que la baraque soit montée cet été dans le lieu dit La Mouline ; il avait besoin d'un interlocuteur unique, d'où la création de cette association qui n'a maintenant que quelques mois devant elle pour décider de l'aménagement intérieur, pour engager du personnel et établir l'organisation matérielle. Il faudra mettre les bouchées doubles. Souhaitons-leur bon courage.

Vaud

Poly-Femmes

(sch) — Le personnel féminin de l'Ecole polytechnique fédérale a fondé, au début de l'année, une association — Poly-Femmes — dont le but est « d'améliorer la situation de la femme à l'EPFL ». Quatre groupes de travail ont été créés d'emblée pour étudier les su-

jets suivants :

- prise en charge des nouvelles employées ;
- formation continue ;
- plan de carrière ;
- problèmes propres aux femmes.

Lors d'une réunion générale, en avril, chaque commission présentait les résultats de ses réflexions ; les participantes n'avaient pas chômé et proposaient diverses actions : notamment un inventaire des besoins en matière de formation continue, un guide pour les nouvelles employées, une recherche sur les possibilités de promotion, un « pool de remplacement de secrétaires » ; notons aussi que Poly-Femmes suivra de près la création de la garderie pour les enfants des étudiants et du personnel, puisqu'une de ses représentantes a été élue au comité de la nouvelle association de la garderie de Dorigny.

Eve Muggli, coordinatrice du groupe Poly-Femmes, recevait, lors de cette réunion, Anne-Marie de Warren du Centre de liaison vaudois et du Bureau fédéral de l'égalité. Les contacts avec les associations féminines sont ainsi amorcés.

Valais

Bourgeoises indésirables

(ccr) — Les bourgeoisies sont encore très vivantes en Valais. Depuis 1970, les femmes y sont éligibles. Elles leur manifestent le plus vif intérêt, puisque un très grand nombre d'entre elles ont profité de la révision du droit matrimonial pour retrouver l'origine perdue au moment de leur mariage. Il est pourtant des régions du canton où la mixité n'a pas encore été introduite dans les assemblées bourgeoises. C'est le cas notamment de la petite commune d'Ayer, dans le val d'Anniviers, qui résiste vaillamment aux sirènes de l'égalité et se flatte de convoquer séparément les hommes et les femmes pour ses assemblées. Tout de même, ne mélangons pas les bidons !